

**MAIRIE
DE
VILLEGLY**

Nombres de conseillers

En exercice : 15

Présents : 10

Votants : 10

ADOpte A L'UNANIMITE

VOTE POUR : 10

VOTE CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

**Domaine :
SUBVENTION**

**Sous-domaine :
ECLAIRAGE LED**

OBJET :
**Action de
développement
durable et
d'économie**
-
Pose éclairage LED
-
**Programme 2023
Subvention
SYADEN**

N° 65/2022

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VILLEGLY**

SEANCE DU 17 OCTOBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, et le 17 Octobre à 19 Heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain MARTY, Maire.

Date de la convocation : 11 Octobre 2022

Présents : Alain MARTY – Raymond BENOIT – Janine POUSSE – Michel GREFFIER – Jean MAURY – Emmanuel COULONVAL – Véronique BROUSSE – Véronique MARCAILLOU – Stéphane AZEMA – Joëlle LEVEJAC.

Absents excusés : Christine SANCHEZ – François DUVERT – Vanessa SALANDINI – Emilie BELUCHE.

Mr Raymond BENOIT a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire indique à ses collègues que dans le cadre du programme de développement durable et d'économie d'énergie, il est proposé une nouvelle tranche d'installation de luminaire LED dans des secteurs sensibles. Elle concerne la liaison Village/Lotissement l'Orée du village. Les éclairages autonomes permettront de sécuriser ces zones.

Il dépose sur le bureau de l'assemblée, le devis de l'entreprise ROBERT qui s'élève à 25 052,04 € H.T., soit 30 062,45 T.T.C.

Compte tenu du montant élevé de cette opération, le Maire propose de solliciter le SYADEN de l'Aude pour une subvention, au titre de la programmation 2023.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'avant-projet sommaire établi, pour un montant HT de 25 052,04 €,
- **DECIDE** d'inscrire cette opération sur le budget 2023,
- **SOLLICITE** auprès du SYADEN, une subvention afin d'alléger la charge financière de la commune,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents liés à cette opération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme
Le Maire,
Alain MARTY



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211104260-20221017-20221017DEL65-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2022